

En ce qui concerne les travaux publics, il s'agit de l'axe relatif à l'utilisation de matériaux de substitution dans les travaux publics, qui s'articule autour des thèmes suivants: Etude sur les arènes granitiques dans le Sud, Etude sur les tufs locaux dans la région Ouest, Marnes et marno-calcaire dans les travaux publics, Etude sur l'utilisation du sable dans les routes du Sud (Sand Asphalt). Le deuxième axe prévu dans ce domaine porte sur les techniques de contrôle et d'auscultation des infrastructures routières, notamment sur les thèmes relatifs à l'auscultation des chaussées au deflectographe, l'uni des chaussées, le contrôle non destructif des pieux, le comportement sismique des ouvrages d'art, l'étude expérimentale du pneuol réducteur de poussées, l'étude du gonflement des argiles. Le troisième axe qui porte sur l'étude d'impact des infrastructures sur l'environnement (autoroutes), s'articule autour des thèmes relatifs à: l'étude en laboratoire du fluage des enrobés bitumineux, l'étude du comportement des matériaux non liés (notamment dans les formations calcaires), la stabilité des déblais dans les formations marneuses, la valorisation des déchets industriels en techniques routières laitiers, scories d'aciéries et phosphogypse.

4. MESURES ORGANISATIONNELLES ET INSTITUTIONNELLES

En matière d'organisation de la recherche dans le secteur de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire, les mesures doivent porter sur:

— Le parachèvement du dispositif de suivi de la recherche par la mise en place du Comité sectoriel.

— La mise en réseau de l'ensemble des intervenants dans et hors secteur.

— La nécessité d'uniformiser les statuts des personnels chercheurs entre les différents ministères, afin de fixer les chercheurs à la fois géographiquement et en fonction de leur spécialisation (et non plus en fonction des avantages offerts).

— L'élaboration de contrats de recherche entre les producteurs et les bénéficiaires des résultats de la recherche.

5. DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Étant donné l'ampleur du programme de recherche en termes d'équipement et d'aménagement du Territoire, il est nécessaire de multiplier par trois le nombre actuel de chercheurs à temps plein et d'atteindre ainsi le nombre de 100 chercheurs à temps plein en l'an 2002. Par ailleurs le nombre de chercheurs à temps partiel doit passer de 76 à 585 en l'an 2002.

ENERGIE ET MINES

1. OBJECTIFS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Les activités d'exploitation énergétique sont largement dominées par celles liées aux hydrocarbures. La branche

des hydrocarbures a contribué, pour l'année 1995, à l'apport de près de 54% des ressources budgétaires totales de l'état, l'exportation de près de 88 millions TEP a procuré des recettes en devises étrangères de l'ordre de 9,5 milliards de dollars, soit 88% des exportations des biens et services.

Ces chiffres ne doivent pas occulter les contraintes majeures auxquelles fait face ce secteur.

La branche hydrocarbures est confrontée à un certain nombre de facteurs contraignants, notamment le fort degré d'extraversion, la forte interdépendance des fonctions de production, de transport, de distribution et de commercialisation (situation qui aurait pu être plutôt avantageuse), une très forte dépendance des fluctuations du marché international, les limites du programme d'exploration en raison de la prudence excessive des partenaires étrangers qui ne veulent pas s'investir dans des zones vierges.

Pour ce qui est des mines, cette branche connaît le même type de contraintes que celles des hydrocarbures en ce qui concerne l'extraversion et la dépendance vis à vis de l'extérieur. Parmi les faiblesses caractéristiques au secteur minier, il y a lieu de noter, le caractère non renouvelable des ressources minérales, l'enclavement total des gisements non encore exploités, l'importance des risques géologiques et technologiques, la faiblesse de la production nationale, la faiblesse du T.U.C (entre 36 à 50 %), la faiblesse des exportations, la diminution des investissements de l'Etat en matière de recherche minière malgré l'existence d'importantes ressources (une trentaine de substances).

Au vu de la situation ainsi décrite, les objectifs économiques dans le domaine des hydrocarbures visent: à atteindre, à l'horizon 2000, une production de l'ordre de 60 millions de tonnes; à augmenter la production de gaz naturel de l'ordre de 60 milliards de m³ en l'an 2000; la récupération de 360 millions de m³ de gaz et de 160 millions de tonnes de G.P.L. et condensats; le doublement des exportations de GPL; l'accroissement des capacités du gazoduc trans méditerranéen de 16 à 24 milliards de m³; l'extension du complexe JUMBO-GPL de 4 à 7 millions de tonnes/an.

Il y a lieu également de poursuivre le programme de distribution publique du gaz et d'opérer le raccordement de 135 nouvelles localités.

En ce qui concerne le raffinage et la pétrochimie les objectifs fixés visent:

L'extension de la gamme des produits finis comme substitués à l'importation et la maîtrise du Steam-Craking en vue de la diversification des charges et l'élargissement de la gamme des intermédiaires pétrochimiques dont l'extrême variété ouvre de grandes perspectives d'exploitation.